

SESSION D'EXAMENS 2021 – CURSUS « CMF »

1) Nous avons d'abord décidé d'organiser les examens de fin de 2e cycle et de 3e cycle (FI et FM) le **dimanche 6 juin 2021** dans les centres habituels (à définir encore dans certains endroits). Nous laisserons la possibilité aux élèves de **1CF volontaires** (ou sur décision de leur enseignant ou leur responsable d'établissement) de s'y présenter également. Il faudra donc être vigilant quant à leur inscription et bien **inscrire vos élèves sur le portail avant les vacances de printemps (24 avril) en précisant le choix souhaité pour chaque élève de 1CF** (et ceci afin de permettre aux responsables de centre d'organiser leur planning). Le choix pourra se faire par élève et pas forcément par école.

2) Pour les intracycle (et les 1CF qui ne souhaitent pas passer d'examen), vous aurez le choix, en entrant vos notes dans le portail :

- soit, comme avant, d'entrer une note d'examen (pour la FI) ou plusieurs (pour la FM pour faire la moyenne) **et** une note de contrôle continu (avant le 30 juin).
- soit entrer **une seule** note de contrôle continu qui fera office de note finale (avant le 30 juin).

Rappel : dans un souci d'organisation des épreuves et afin de faire connaître aux jurys **les notes de contrôle continu, pour les 1CF inscrits en examen et les 2CF et 3e cycle, la note de contrôle continu devra être renseignée avant le 23 mai** et ne pourra plus être modifiée.

Il vous faudra donc choisir, lors de l'inscription entre :

- Epreuve sans contrôle continu et avec centre d'examen (pour les écoles qui ne souhaitent toujours pas adhérer au contrôle continu)
- Epreuve avec contrôle continu et avec centre d'examen (avec la moyenne habituelle pour tous les niveaux de 30% pour le contrôle continu et 70% pour l'examen)
- Epreuve avec contrôle continu et sans centre d'examen (la note de contrôle continu vaudrait alors pour note finale... au choix des directeurs d'intégrer la note d'un « examen final interne » dans la note de « contrôle continu »)

Merci à Fred et Laurent qui gèrent cette partie "informatique" magnifiquement bien, surtout vue la complexité des possibilités... (nous travaillons aussi sur des feuilles jury "type" automatisées...).

3) **Toutes les épreuves 2021 seront calquées sur les épreuves 2020** (les œuvres d'écoute globale seront les mêmes, avec quelques corrections ou modifications, les chants et lectures seront quasi-semblables). Elles seront mises en ligne sur le portail FRSM après les vacances de printemps, autour du 10 mai. Les chants sont aussi les mêmes que pour 2020. Dans un souci pédagogique, nous vous conseillons donc de ne pas utiliser les épreuves de formation musicale de 2020 pendant l'année scolaire.

4) En cas de délais trop courts pour honorer la date du 6 juin, et à l'instar de ce qui a été réalisé pour la session 2020, nous proposons une **date de secours au dimanche 17 octobre** 2021. Cette décision, si elle doit être prise, nous la prendrons avant le 15 avril pour vous prévenir à cette date et que vous puissiez à votre tour vous organiser avec vos élèves et anticiper vos inscriptions.

5) Pour votre information, le **catalogue des œuvres au programme de la FI** est disponible depuis plusieurs mois sur ce lien : https://www.cmf-musique.org/wp-content/uploads/2020/07/Repertoire_instrumental_enseignants_artistiques_2020-2021.pdf

Certains accompagnements de ce nouveau catalogue sont déjà disponibles, en libre accès, sur la plateforme **CMF Media**, très utile et accessible librement pour vous tous : <https://cmf-media.org/>

Vous pouvez aussi utiliser l'application **ChorusPlay** (sur Windows/Android/Ipnone), qui vous permet de jouer en même temps que la partition : <http://www.choruspoint.com/>

Cet outil est en cours de test et le support technique est très réactif.

Enfin, un **Webinaire** est organisé par la CMF sur les attentes par rapport à la Formation Musicale le vendredi 19 mars de 9h15 à 11h15

→ s'inscrire avant le 2 mars et poser les questions dans le document suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfmQ0yXATXtFTFccznfGDnpYCZT85cV_t7sKJKkBJK2wXBWVg/viewform?usp=pp_url

→ connexion sur Zoom via le lien suivant (ID de réunion : 823 6101 1528, Code secret : 348832)

<https://us02web.zoom.us/j/82361011528?pwd=eDZYV3h5K1Q1bk5KYjJxOHdjRWIEZz09>

6) Tous les membres de notre commission partagent une idée : **l'objectif pour cette année, c'est de sauver les effectifs**, plus que de "sanctionner" un niveau à acquérir. Alors, nous allons tous être encore plus dans la pédagogie de l'encouragement, nécessaire au bon déroulé des épreuves que nous allons nous efforcer de **rendre un peu moins "fade"**. Merci et bravo à Joël Macke qui nous fournit un travail exemplaire tous les ans.

Je souhaite également rendre un hommage particulier à Daniel Francke et le remercier pour ses nombreuses années à avoir géré cette commission. La tâche est lourde pour prendre la relève et je vous demande beaucoup d'indulgence. Heureusement, Daniel reste disponible pour m'aider.

Je reste disponible et joignable par mail (maxime.lavoine@free.fr) ou par téléphone (0678502235) de préférence en dehors des heures d'enseignement que vous connaissez. N'hésitez pas à me contacter, dans la bienveillance, pour toute question ou demande d'information. Je me ferai un plaisir de vous répondre ou mener l'enquête. Sébastien Laurent, en tant que Vice-Président à la FRSM est maintenant responsable des commissions examens, et je serai pour ma part le pilote de la commission "cursus CMF".

*Pour les membres de la commission examens "cursus CMF",
Maxime LAVOINE*